

plan harkis

Posté par lou - le 29 Mai 2008 à 10:29

Bonjour à tous, je viens de découvrir ce forum, merci pour le nombres d'informations qu'on y trouve !

D'après ce que j'ai cru comprendre, nous pourrions "bénéficier" d'un accès particuliers à la fonction publique Après quelques recherches, et des coups fils houleux à la MIR, il semblerait que nous pourrions pretendre qu'à des postes de catégorie B & C. Mais j'ai lu ici que rien n'est définitif !

Alors ma question : que faire ?

J'ai écrit : au premier ministre, à la MIR, à la Préfecture, mais j'ai l'impression de me battre contre des moulins à vent !

J'ai invité toutes mes connaissances qui galèrent depuis des lustres avec les concours éducation nationale, d'écrire à la MIR pour faire remonter nos besoins.

Mais que faire de plus ???

J'aimerais savoir où ça en est ?

Je vois que Bachy fait son tour de France, y a t-il une date prévue dans le coin de Macon ou autre ? Où puis-je trouver des infos à ce sujet ?

Merci d'avance pour vos réponses.

=====

Re:plan harkis

Posté par bastide - le 07 Novembre 2008 à 15:10

bonjour voici la reponse du president de la republique sur un de mes nombreux courrier

chere madame

le president de la republique a bien reçu le nouveau courrier que vous avez adresse et m'a confié le soin de vos repondre.

le chef de l'etat a clairement exprime son attachement à tenir les engagements pris, notamment aupres des rapatriés d'algerie et des harkis .

il a donne des gestes forts de cette volonte des le 5/12 dernier, lors de son retour d'algerie, en recevant a l'elysee, les representants d'associations.

l'ensemble des engagemnts sera tenu sur la duree du mandat presidentiel .d'ores et deja,la commission nationale (cnaïr) est en train de reexaminer les dossiers eligibles qui n'auraient pas a ce jour de solution ,un plan emploi harkis a ete lance pour les enfants de la deuxieme generation,le conseil

economique et social a ete saisi pour evaluer l'integralite du dispositif en faveur des rapatries et a remis son rapport au premier ministre.

soyez doncassuree de toute l attention portee a vos preoccupations et a vos attentes que je n'ai pas manque , par ailleur , de signaler au president de la mission interministerielle aux rapatries

le chef du cabinet

cedric goubet

encore une reponse programmer d'avance pour nous calmer, mais ca ne marche pas avec moi donc un autre courrier lui sera envoyer en lettre ar aujourd'hui de ma part

=====

Re:plan harkis

Posté par cleopatre - le 07 Novembre 2008 à 19:04

Au lieu de : "a été lancé", il devrait écrire "va être lancé" puisque les décrets d'applications ne sont toujours pas parus au JO

Donc en effet que des "foutaises" !!!!

=====

Re:plan harkis

Posté par bastide - le 10 Novembre 2008 à 16:36

bonjour a tous ,

suite à ma demande à la prefectue du gard, je suis toujours en attente , depuis mercredi impossible d avoir le service des rapatries????vendredi matin et apres midi personne ?le standart ne savais pas quoi repondre ,il m'ont dit de rappeler lundi ,et aujourd hui lundi 10/11/2008 le standart me dit qu'il n'y a personnes ils font le pont , alors qu'il sont de la fonction public ils font le pont???? ils ont des horaires de bureau 9h 12h 14 a17 heures donc 35heures et ne travaille pas samedi

.

donc mercredi je rappellerai de nouveau , matin et apres midi , si il n'y a personnes je fais un courrier ar au prefet pour lui demander des compte , car j'ai un doute sur le plan (magouille de plus pour nous calmer)

mais si tout le monde bouge lettre ar , reclamer nos droits ,

moi je ne laisse pas tombe , l'affaire ils veulent jouer dans la cour des tetus ,ils sont mal tombe avec moi

, sa suffit leur ressencementa deux balles .

☹️ sa fait 46 ans , je vais ecrire a la cour europeen des droits de l hommes , ils nous faut manisteste en masse , car si ils ont fait sa pour moi ils peuvent faire pareil a plusieurs enfants harkis .

la chance pour moi et d'avoir les photocopies de carte ancien combattant et que ma mere a le livret rapatriés de baurriere harkis de la drome , 1962 .

mais pour ceux qui sont orphelint ??? de geurre ou apres geurre?????🙏

ne baissent pas les bras jamais en memoire de ceux qui nous ont quitter ,

=====

Re:plan harkis

Posté par kimcool - le 16 Janvier 2009 à 23:28

Bonjour tout le monde. Je viens de découvrir ce site et j aurais une question à poser concernant le plan emploi harkis.

Malgré mes nombreux appels a la préfecture de mon département personne n'est en mesure de me dire si une liste des postes a pourvoir sera diffusée.

J' avoue que la démarche entreprit me parait curieuse et peu logique,on nous demande de poser nos candidatures a des emplois dont on ne connait pas la nature?

Quelqu'un aurait t-il un début de réponse a cette question?

Merci d avance et félicitations à toute l'équipe pour le travail accomplit.

=====

Re:plan harkis

Posté par Khader - le 17 Janvier 2009 à 14:21

Bonjour Kimcool et à toutes et tous les internautes,

Au nom de toute l'équipe de "coalition-harkis.com", je te souhaite la bienvenue sur ce site.

Je pense que pour mieux comprendre, ce dispositif encore flou, en l'occurrence : le Plan Emploi Harkis,

il faut savoir le scinder en plusieurs branches.

Tout d'abord, il y a la phase de recensement servant, comme son nom l'indique, à établir la liste des candidats à accompagner, par département et, le profil des moyens d'insertion souhaités.

Le recensement n'est pas destiné, uniquement, à postuler pour les emplois réservés mais, pour un parcours d'insertion viable (emplois dans le secteur privé et dans la fonction publique pour les postes non-réservés via les concours et autres, la création ou la reprise d'une entreprise, une formation qualifiante, une validation des acquis et expérience -VAE, ...).

En ce qui concerne les emplois réservés de catégorie B et C, dans les trois fonctions publiques (hospitalière, territoriale et Etat), il ne sera pas possible d'y accéder tant que le décret d'application ne sera pas publié et en vigueur. Ce qui devrait se faire, selon nos sources, au début du mois de février 2009.

C'est la raison pour laquelle, les enfants de Harkis, contrairement aux autres bénéficiaires déjà éligibles (militaires en reconversion, ...), n'ont pas de nouvelles, pour le moment, sur ces postes mais, cela devrait évoluer dans les prochaines semaines.

Toutefois, le terme "emplois réservés" ne veut pas dire "emplois acquis", par définition, car il y aura une sélection, préalablement, sur CV et, ensuite, un entretien devant un recruteur qu'il faudra réussir.

Enfin, je rappelle pour mettre fin à une "légende" colportée, par certaines rumeurs, que ce ne sont pas des "emplois réservés pour les enfants de Harkis" mais, des "emplois réservés auxquels les enfants de Harkis peuvent postuler" (au même titre que les militaires en reconversion, ... Car c'est une loi très ancienne), ce qui n'est pas, évidemment, la même chose !!!

Pour être complet, il faut savoir que la crise va faire exploser, la concurrence des autres publics éligibles et, que la fonction publique n'est pas (ou plus ?), la "planque", de jadis.

Par conséquent, il sera impératif d'avoir le niveau requis, pour les postes désirés et, le profil (comportemental, ...) pour pouvoir évoluer dans ce secteur très particulier (surtout, dans certaines administrations très conservatrices) et, surtout, s'y adapter en assimilant les codes.

Affaire à suivre...

A.F. Très Cordialement,

Khader MOULFI

=====

Re:plan harkis

Posté par KIM - le 21 Janvier 2009 à 16:55

Bonjour Kimcool,

Je ne sais rien de plus que ce qui a déjà été dit sur le site concernant le plan emplois-harkis, et dans ma région (Sud-Est), nous n'avons même pas un interlocuteur en préfecture, nous sommes nous aussi dans l'attente.

=====